

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 20 (1940)
Heft: 3

Rubrik: Petites annonces classées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DATES	NATURE DES DÉCLARATIONS OU FORMALITÉS	SERVICE COMPÉTENT
Du 1 ^{er} au 25	Taxe unique à la production de 9 p. 100 ou taxe sur le chiffre d'affaires de 3 p. 100 : Paiement : en ce qui concerne la taxe de 9 p. 100 sur le montant des livraisons du mois précédent ; en ce qui concerne la taxe de 3 p. 100 sur le montant des encaissements ou débits, ou paiement des acomptes provisionnels.	Recette des Contributions Indirectes, à Paris. (Bureau du Chiffre d'Affaires.)
Du 1 ^{er} au 25	Taxe d'armement de 1 p. 100. Paiement de la taxe sur les recettes du mois de mars.	Recette des Contributions Indirectes, à Paris. (Bureau du Chiffre d'Affaires.)
Du 1 ^{er} au 31	Déclaration relative à la taxe sur les bénéfices non distribués pour les sociétés dont les comptes ont été approuvés en mars.	Contrôleur des Contributions Directes
Du 1 ^{er} au 20	Déclaration trimestrielle pour la liquidation des taxes dues par les Sociétés (timbre, transmission, transfert, impôt sur le revenu, intérêts d'emprunts et obligations, dividendes, intérêts de parts, prime de remboursement, rémunération des administrateurs).	Bureau de l'Enregistrement
Du 1 ^{er} au 31	Pour les entreprises exerçant une profession industrielle ou commerciale dont le bilan est clos en décembre. Déclaration pour : Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et les prélèvements limitatifs. Taxe spéciale sur le chiffre d'affaires. Taxe d'apprentissage. Taxe sur les bénéfices non distribués.	Contrôleur des Contributions Directes
Du 1 ^{er} au 31	Pour les commerçants pouvant souscrire leurs déclarations de bénéfices en avril (prolongation de délai) : Déclaration relative à l'impôt général sur le revenu et signes extérieurs. Déclaration des biens à l'étranger. Déclaration des charges de famille.	Contrôleur des Contributions Directes du Domicile
Du 25 au 31	Impôt sur les opérations de bourse (concerne les banquiers, receveurs de rentes, escompteurs, agents de change, etc...).	Bureau de l'Enregistrement
Du 1 ^{er} au 20	Versement des sommes, coupons, titres et toutes valeurs atteints par la prescription.	Bureau de l'Enregistrement
Du 1 ^{er} au 31	Contributions directes mises en recouvrement en mars 1940. Paiement de la mensualité exigible.	Perception

Communiqué par la Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Petites Annonces Classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 1 franc pour la France et à 2 fr. 50 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses

Alimentation :
Alimentation en général (171)

Métallurgie :
Machines de bureau (149)

Textiles :

Textiles en général (167-170).
Bonneterie (169)
Filés (168).

Demande d'emploi :

Jeune homme suisse, 26 ans, parlant français, anglais, allemand et un peu espagnol, séjour à Paris, Londres et Madrid pendant 5 ans 1/2, demande de suite situation, si possible à Paris. Bonnes références (173)

Offre d'emploi :

Cherchons chef-monteur pour montage poste extérieur et installations industrielles. LETSCH, 32, rue Sainte-Catherine, Tarbes, France.

Divers :

Maison d'exportation suisse dirigée par citoyen suisse avec grande expérience dans les affaires d'exportation et étant en relations étroites avec maisons industrielles suisses, effectuerait achats de toutes sortes pour compte de maisons établies en France (166).

Communiqué :

« Les personnes qui cherchent un mandataire voyageant entre la France et la Suisse pour affaires juridiques, administratives ou commerciales, peuvent s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France, à Paris (172). »

Électricité :

Appareils ménagers électriques (139).